27 octobre 2026

Requins tigres et bouledogues : la province Sud et l'IRD lancent un suivi scientifique dans les zones à enjeux de Nouméa

La province Sud et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ont signé une convention de collaboration scientifique consacrée à l'étude de l'abondance et du comportement des requins tigres et bouledogues. Pendant douze mois, des prélèvements d'ADN environnemental permettront de mesurer, mois après mois, la présence de ces deux espèces sur des sites fréquentés par les baigneurs et les usagers de la mer.

Les accidents survenus ces dernières années à proximité de zones de baignade et d'activités nautiques ont rendu indispensable une meilleure connaissance des grands requins présents dans les eaux provinciales. Une première étude, engagée en avril 2024, avait dû être interrompue après les émeutes de mai. La nouvelle convention reprend ce travail sur des bases recentrées, avec un objectif clair : obtenir les données les plus utiles à la décision publique dans un cadre budgétaire maîtrisé.

L'ADN environnemental, une méthode sans capture

Les animaux laissent en permanence dans l'eau des traces de leur ADN. En filtrant environ 100 litres d'eau lors de chaque prélèvement, les chercheurs peuvent détecter la présence des requins tigres et bouledogues et estimer leur abondance relative, sans capture ni manipulation des animaux.

Cinq sites sont pressentis pour un suivi mensuel : le quai des pêcheurs, le récif Ricaudy, l'Anse Vata, l'îlot Maître et l'îlot Signal. Leur liste définitive et la fréquence des prélèvements seront arrêtées conjointement par la province Sud et l'IRD avant le lancement de la campagne. Les prélèvements devraient débuter en décembre 2026 pour s'achever fin 2027.

Ces résultats viendront compléter la cartographie réalisée en 2025 à l'échelle de l'archipel, qui renseigne sur la répartition géographique des requins. En croisant les deux approches, les scientifiques pourront identifier d'éventuels cycles saisonniers de présence et proposer le meilleur dispositif de surveillance pour les années suivantes.

Marquage et écoute acoustique

En complément, et selon la disponibilité de ses moyens nautiques et humains, l'IRD prévoit à partir de février 2027 jusqu'à trois campagnes de marquage dans le grand lagon Sud, avec l'objectif d'équiper 10 à 20 requins de balises acoustiques. Un réseau d'hydrophones, déployé près de Nouméa et au niveau des passes de la province Sud, permettra de suivre les déplacements des animaux marqués. Cinq hydrophones sont déjà en place depuis avril 2026 entre Nouméa et Poya.

Un partenariat aux moyens partagés

La province Sud apporte une contribution de **5 millions de francs CFP** et facilite les démarches administratives liées aux prélèvements et à la pose du matériel scientifique. L'IRD mobilise de son côté ses navires, ses chercheurs, ses techniciens et ses plongeurs, ainsi que les moyens de la flotte océanographique française (navire Antéa, campagnes Megacal). Le projet est porté par Laurent Vigliola, chercheur à l'UMR Entropie.

Un rapport scientifique sera remis à la province Sud au plus tard le 31 août 2028, suivi d'une restitution publique des résultats.

CONTACT PRESSE
Kim Jandot : 83 12 23